



Projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de la Commune de Nématoba - Sénégal
Une coopération décentralisée entre le SEDIF (appuyé par l'AESN) et la Commune de Nématoba - Sénégal



Rapport semestriel n°5

Octobre 2023

Rapport rédigé par Experts-Solidaires

Abréviations et acronymes

AEP : Adduction d'Eau Potable

BF : Borne Fontaine

BP : Branchement Privé

DAO : Dossier d'Appel d'Offre

DRH : Direction Régionale de l'Hydraulique

DSP : Délégation de Service Public

E&A : Eau & Assainissement

IEC : Information Éducation Communication

ODD : Objectif du Développement Durable

OFOR : Office des Forages Ruraux

OMS : Organisation Mondiale pour la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PADEPA : Projet d'accès durable à l'eau potable et à l'assainissement

PDC : Plan de Développement Communal

SEDIF : Syndicat des Eaux d'Île-de-France

UDCRN : Union au Développement de la Communauté Rurale de Nématoba

1 RESUME

Le Projet d'accès à l'eau potable et l'assainissement de la Commune de Némataba - Arrondissement de Sarékoly Sallé - Département de Vélingara - Région de Kolda, est financé par le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF), l'Agence Eau Seine Normandie (AESN), la commune de Némataba et le conseil départemental de Vélingara. Ce projet vise à contribuer à améliorer la santé et le niveau de vie de la population de la commune de Némataba via la mise en place, de manière durable, d'un service public d'eau potable et d'assainissement performant et abordable pour 8 villages du centre de la Commune.

La commune compte environ 12 500 habitants. Aucun des 33 villages n'est électrifié et seulement 2% de la population s'approvisionnent auprès de sources d'eau protégées. Par ailleurs, seulement 12% des ménages sont équipés de latrines améliorées et 73% des établissements publics ne sont pas pourvus de blocs sanitaires fonctionnels.

Le projet a débuté en mai 2021 il prévoit la réhabilitation et l'extension de l'ancien réseau d'eau potable, ainsi que la réhabilitation et la construction de blocs sanitaires publics, avec les mesures d'accompagnement nécessaires à la création d'un service public d'eau potable et d'assainissement durable et performant.

La Commune de Némataba fait partie de l'arrondissement de Sarékoly Sallé, département de Vélingara et se situe au sein de la région administrative de Kolda, au cœur de la région historique et naturelle de la Casamance. La Casamance est une région enclavée, par la Gambie au nord et la Guinée-Bissau au sud. Le projet se situe aux coordonnées GPS suivantes : -14,04'17" / 13,14'21".



Figure 1 : Carte de localisation

Le budget total initial de l'opération se monte à 482 091 € sur 2 ans, dont 53% pour le volet Eau, 14% pour le volet Assainissement, et également 11% pour les mesures sociales d'accompagnement. Son plan de financement est basé sur les contributions de la commune de Némataba, le conseil départemental de Vélingara qui a pris le relais de l'UDCRN qui s'est retirée du projet, avec une forte participation du SEDIF et de l'Agence de l'eau Seine Normandie, côté français.

La durée du projet, estimée à 2 ans, a été étendue à 3 ans, en raison notamment des difficultés sur la phase de réhabilitation du forage existant, le diagnostic des installations existantes et des études avec une nécessaire optimisation des solutions au regard de l'inflation. La troisième année du projet en cours, bénéficie ainsi d'un financement complémentaire du SEDIF dans un contexte de forte inflation qui a atteint son niveau le plus élevé depuis plusieurs décennies en 2022, 9,7 %, au Sénégal. Ce financement complémentaire permet notamment la réalisation des études APD, pour un potentiel nouveau projet AEP dans la localité de Saré Nagué, toujours dans la commune de Némataba, suite à la demande de l'équipe communale.

Les activités réalisées jusqu'à présent sont résumées ci-après :

- Etude socio-économique des populations concernées
- Délégation de la gestion du réseau d'eau potable à un opérateur privé local, signature du contrat de gestion transitoire ;
- Réhabilitation du forage, du château d'eau et du local technique existant ;
- Pose des nouvelles conduites (cumul de 12 509 ml de nouvelles conduites tout diamètre confondu)
- Réalisation de 75 branchements particuliers ;
- Réalisation de 8 bornes fontaines ;
- Installation d'un dispositif de chloration (pompe dosatron);
- Construction de local conducteur forage/ stockage chlore
- Identification des bénéficiaires des 256 branchements particuliers ;
- La commande du système d'exhaure solaire (pompe Lorentz) , réception du matériel d'exhaure solaire;
- Réhabilitation et création des blocs sanitaires publics;
- Renforcement de capacités de l'équipe communale;
- Formation du gestionnaire du système AEP et du comité de pilotage du forage ;
- Mise en service du SAEP le 15/10/2023
- Réalisation d'activités de sensibilisation

Tableau d'avancement des activités :

Résultats	Activités réalisées	Taux de réalisation
<p>Résultat 1 : L'ancien réseau d'eau du chef-lieu de la Commune de Némataba est réhabilité, étendu et densifié et une procédure de gestion et de renouvellement des équipements est mise en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation et validation Enquêtes socio-économiques - Création du comité de pilotage et mise en place du contrat de gestion transitoire - Repêchage de la pompe existante - Développement et diagnostic du forage, essais de pompage - Diagnostic du château d'eau - Diagnostic des canalisations existantes - Mission de la maîtrise d'œuvre phase 1: diagnostic, études APD, préparation du DAO, accompagnement de la sélection des entreprises - Attribution des marchés travaux Assainissement et Eau - Commande pour la mise en œuvre de l'exhaure solaire - Avenant au marché lot 01 signé - Réception technique des travaux - Réception provisoire des travaux - Mise en service du système AEP 	<p>85 %</p>
<p>Résultat 2 : Des blocs sanitaires publics, gérés de manière durable et en toute sécurité, sont mis en place dans tous les établissements publics du chef-lieu de la Commune de Némataba.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation et validation Enquêtes socio-économiques - Mission de la maîtrise d'œuvre phase 1: diagnostic, études APD, préparation du DAO, accompagnement de la sélection des entreprises - Attribution des marchés travaux Assainissement et Eau - Co construction d'un modèle de gestion avec les chefs d'établissement scolaire - Signature des contrats d'engagement pour la bonne utilisation et l'entretien des toilettes dans les écoles et mosquées - Construction des blocs sanitaires - Réception technique des travaux - Réception provisoire des travaux - Mise en service des ouvrages assainissement 	<p>100%</p>
<p>Résultat 3 : Les parties-prenantes du service public de l'eau potable et de l'assainissement de la Commune de Némataba sont renforcées et accompagnés dans leurs nouvelles prérogatives afin de proposer un service public de qualité répondant aux normes et politiques publiques en vigueur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création du comité de pilotage et mise en place du contrat de gestion transitoire - Accompagnement de l'organisation de la gestion des blocs sanitaires à réhabiliter ou construire - Recrutement de l'agent technique au niveau de la mairie - Formations des relais communautaires, et lancement de la campagne IEC , - Recrutement d'un consultant pour la formation au renforcement de capacités de la commune - Déroulement de sessions de formation pour le renforcement de capacité de l'équipe communale - Formation du service technique eau assainissement STEA sur son rôle et responsabilités pour l'accompagnement et le suivi des activités 	<p>90%</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Formation du gestionnaire, du COPIFOR et comité d'usagers sur la gestion technique, financière, commerciale et administrative du système AEP de Némataba 	
Résultat 4 : La population de la Commune de Némataba adhère au nouveau service public de l'eau potable et de l'assainissement et adopte de bonnes pratiques d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> - Formations des acteurs et lancement de la campagne IEC , - Réunions d'informations sur les travaux à venir et l'organisation du nouveau SAEP qui sera créé, au niveau des 8 villages - Formation des relais avec implication du service régionale de l'hygiène, et l'infirmière chef du poste de santé de Némataba - Recrutement d'un consultant local pour la coordination des actions IEC, coordonnées par ES - Renforcement des animateurs et déroulement des sensibilisations - Déroulement des activités de sensibilisations par les animateurs dans les 8 villages. 	90%

Ces principales activités sont présentées plus en détail dans la suite du document.

Ci-dessous le plan de récolement des travaux d'extension de réseau réalisés

1 TABLE DES MATIERES

1	Résumé.....	2
2	Rappel du contexte.....	8
3	Description du projet.....	8
1.1	Objectifs initiaux du projet.....	8
3.1	Les activités principales prévues dans ce projet.....	9
3.2	Les principales caractéristiques administratives.....	10
3.3	Mise en place de la gouvernance du projet.....	10
3.3.1	Convention de partenariat.....	10
3.3.2	Sélection d'un bureau d'études.....	11
3.3.3	Office des forages ruraux.....	11
3.3.4	Divisions Régionales de l'Hydraulique.....	12
3.3.5	Le sous-préfet et le comité de pilotage.....	12
4	Opérations réalisées par résultat.....	13
	Aspects sociaux.....	13
	Aspects techniques.....	13
	Infrastructures :.....	13
	Actions d'accompagnement :.....	20
	Mise en place de la campagne IEC (Informer – Eduquer – Communiquer).....	22
	Etat d'avancement du projet :.....	Erreur ! Signet non défini.
5	Mise en œuvre du projet.....	29
	Chronogramme prévisionnel.....	29
6	Difficultés rencontrées.....	30

2 RAPPEL DU CONTEXTE

Le Sénégal est l'un des rares pays africains à avoir atteint, en 2015, les Objectifs du Millénaire pour le Développement, qui avaient pour ambition de réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau. Fort de ce succès, le Sénégal a réitéré sa volonté d'atteindre d'ici 2035 l'objectif 6 des Objectifs de Développement Durable, à savoir un accès universel aux services d'eau potable et d'assainissement sur son territoire, et ce à l'échelle nationale.

Le projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement du chef-lieu de la commune de Némataba, en haute Casamance, s'inscrit dans cette volonté politique de « ne laisser personne pour compte » en ciblant une zone rurale non pourvue en eau potable et service d'assainissement fonctionnel. La Commune de Némataba fait partie de l'arrondissement de Saré Koly Sallé, département de Vélingara et se situe au sein de la région administrative de Kolda, au coeur de la région historique et naturelle de la Casamance. La commune compte environ 12 500 habitants. Aucun des 33 villages n'est électrifié et seul 2% de la population s'approvisionnent auprès de sources d'eau non protégées. Par ailleurs, seuls 12% des ménages sont équipés de latrines améliorées et 73% des établissements publics ne sont pas pourvus de blocs sanitaires fonctionnels

Le projet vise en effet à réhabiliter et étendre le service d'eau et d'assainissement dans les 8 villages du chef-lieu de la commune.

Experts-solidaires apporte une assistance technique aux parties-prenantes locales (Commune, OFOR, organisations de la société civile, opérateurs privés).

Le projet est soutenu financièrement par le Syndicat des eaux de l'Île de France (SEDIF), l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), la commune et le conseil départemental de Vélingara.

3 DESCRIPTION DU PROJET

1.1 Objectifs initiaux du projet

L'objectif du projet prévoit la réhabilitation et l'extension de l'ancien réseau d'eau potable, ainsi que la mise en place de blocs sanitaires publics, et toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la création d'un service public d'eau potable et d'assainissement durable et performant.

Ci-dessous, pour rappel, les quatre résultats attendus du projet :

- **Résultat 1** : L'ancien réseau d'eau du chef-lieu de la Commune de Némataba est réhabilité, étendu et densifié et une procédure de gestion et de renouvellement des équipements est mise en place
- **Résultat 2** : Des blocs sanitaires publics, gérés de manière durable et en toute sécurité, sont mis en place dans tous les établissements publics du chef-lieu de la Commune de Némataba
- **Résultat 3** : Les parties-prenantes du service public de l'eau potable et de l'assainissement de la Commune de Némataba sont renforcés et accompagnés dans leurs nouvelles prérogatives afin de proposer un service public de qualité répondant aux normes et politiques publiques en vigueur
- **Résultat 4** : La population de la Commune de Némataba adhère au nouveau service public de l'eau potable et de l'assainissement et adopte de bonnes pratiques d'hygiène

Ainsi, sur la base du diagnostic préliminaire de 2020, le présent projet prévoyait les travaux suivants :

- La réhabilitation du forage, du château d'eau et du local technique existant ;

- L'installation d'un nouveau système de pompage à énergie solaire et d'un système de chloration (non électrique et proportionnel au volume pompé) ;
- La pose de nouvelles conduites de refoulement et de distribution (et regards et accessoires associés);
- La réhabilitation et/ou la création de 10 bornes fontaines automatiques à prépaiement ;
- Le branchement de 21 établissements publics au réseau d'eau potable ;
- La réhabilitation et/ou la création de 206 branchements domiciliaires privés.
- La création de 50 branchements sociaux

3.1 Les activités principales prévues dans ce projet

Résultat 1 : L'ancien réseau d'eau du chef-lieu de la Commune Rurale de Némataba est réhabilité, étendu et densifié et une nouvelle procédure de gestion, d'exploitation et de renouvellement des équipements est mis en place

- Réhabilitation du forage existant, avec repêchage de la pompe existante
- Recrutement d'un bureau d'études en charge de l'APD, des DAO et du Contrôle Travaux
- Réalisation de l'Avant-Projet Détaillé et des différents Dossiers d'Appels d'Offres Travaux
- Définition du mode de gestion de l'AEP et élaboration du DAO pour le recrutement du futur gestionnaire (DSP)
- Lancement des Appels d'Offres et recrutement des différents prestataires
- Réalisation et réception provisoire des travaux
- Inauguration et mise en fonctionnement du service public d'eau potable
- Accompagnement de la délégation du service de l'eau

Résultat 2 : Des blocs sanitaires publics, gérés de manière durable et en toute sécurité, sont mis en place dans tous les lieux publics du chef-lieu de la Commune Rurale de Némataba

- Recrutement d'un bureau d'études en charge du zonage Assainissement et du DAO de travaux
- Définition des équipements et des services adaptés à chaque site
- Mise en place des structures de gestion
- Réalisation et réception provisoire des blocs sanitaires publics
- Inauguration et mise en fonctionnement des blocs sanitaires publics

Résultat 3 : Les parties-prenantes du service public de l'eau potable et de l'assainissement de la Commune Rurale de Némataba sont renforcés et accompagnés dans leurs nouvelles prérogatives afin de proposer des services et des biens de qualité répondant aux normes et politiques publiques en vigueur

- Diagnostic et développement d'un plan de renforcement de capacité de la Commune et des gestionnaires
- Recrutement des organismes de formation
- Mise en place d'un cycle de formations et d'accompagnement
- Suivi et évaluation des acquis des formations et du accompagnement des acteurs locaux
- Suivi de la performance du service public de l'eau potable et de l'assainissement

Résultat 4 : La population du chef-lieu de Némataba adhère au nouveau service public de l'eau potable et de l'assainissement et adopte durablement de bonnes pratiques d'hygiène

- Recrutement d'un organisme spécialisé dans la mobilisation sociale et le changement de comportement

- Conception d'une stratégie de communication adaptée aux différentes franges de la population formation d'animateurs locaux et déploiement de la stratégie de communication
- Organisation et renforcement de capacités des usagers pour un contrôle citoyen de la qualité du service public
- Mise en place d'actions spécifiques dans les écoles et les centres de santé
- Suivi et évaluation de la campagne de communication

Le budget total de l'opération se monte à 482 091 Euros, dont 47 % pour les infrastructures d'eau, 11 % pour l'assainissement, et 6% pour les mesures d'accompagnement (formation et assistance à maitrise d'ouvrage, formation des populations et acteurs locaux).

3.2 Les principales caractéristiques administratives

- Durée : 24 mois : 1^{er} avril 2021 au 30 Mars 2023

Opérateurs et partenaires :

- Opérateurs de mise en œuvre : Experts-Solidaires
- Maîtres d'ouvrage : Commune de Némataba,
- Maître d'œuvre : Bureau d'études Hydroconcept
- Financeurs : SEDIF et AESN ;
- Co financement locaux : Commune de Némataba, conseil départemental de Vélingara

3.3 Mise en place de la gouvernance du projet

3.3.1 *Convention de partenariat*

Depuis le 26 novembre 2021, La Commune de Némataba Experts-Solidaires, et l'UDCRN ont signé la convention de partenariat qui sert de base à la collaboration entre les trois structures.

La commune :

- Assure le régime et les modalités d'accès et d'utilisation des points d'eau de toute nature selon la Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales, Article 81.
- Assure la mobilisation des services techniques déconcentrés au niveau local.
- Sensibilise la population au paiement de l'eau et au respect du règlement du service d'eau et d'assainissement
- Participe à la supervision des travaux avec l'assistance de son responsable technique.
- Participe au recrutement du futur gérant du service d'eau, signe le contrat de gérance tripartite et participe activement au COPIFOR (Comité de Pilotage du Forage).
- Participe à la mise en place d'un dispositif durable d'entretien et de maintenance des blocs sanitaires
- Contribue à hauteur de 5% du montant des travaux

Experts-Solidaires :

- Intervient en assistance technique et financière à la commune de Némataba, par l'intermédiaire de du chargé de projet, Gaëtan DELGADO, de l'ingénieur assistant local Momar SECK qui a remplacé au mois de juillet la volontaire de solidarité internationale, Marine BALDACCHINO, et de l'expert technique qui accompagne le projet, Olivier Faustini.

- Assiste l'OFOR et la Commune dans le recrutement des différents prestataires en charge des études techniques et des travaux : bureau d'études en charge de la maîtrise d'œuvre des travaux, entreprises de travaux et fournisseurs d'équipements techniques.
- Assiste l'OFOR et la Commune pour le recrutement du futur gérant du service d'eau, l'instauration du COPIFOR et le suivi du service.
- Assiste la Commune dans l'établissement d'un dispositif durable d'entretien et de maintenance des blocs sanitaires
- coordonne la sensibilisation des populations,

L'UDCRN :

- Assiste la Commune de Némataba dans la mobilisation des financements, le suivi des études et travaux et la gestion financière, technique et juridique liées au projet ;
- Soutient la Commune pour l'ouverture d'un compte d'épargne communal pour l'eau et l'assainissement ;
- Apporte un appui technique pour la réalisation des procédures techniques et juridiques locales ;
- Contribue à hauteur de 6% du montant des travaux.

L'UDCRN n'a finalement pas honoré ses engagements qui consistaient à verser sa contribution à hauteur de 6% du montant des travaux. Il n'est ainsi plus partenaire au projet.

Face à cette situation, la commune de Némataba a noué un nouveau partenaire avec le conseil départemental de Vélingara, qui a pu mobiliser le budget nécessaire pour palier au désengagement de l'UDCRN.

3.3.2 Sélection d'un bureau d'études

Pour assurer la « Maitrise d'œuvre » du projet, le bureau d'études Hydroconcept a été sélectionné à la suite du processus de recrutement portée avec la commune et l'ARD. Le contrat a été signé le 08/12/20221.

La prestation se décompose en deux (02) parties et constitue un lot unique :

Phase 1 : Réalisation des études techniques détaillées et sélection des entreprises

- Elaboration de l'Avant-Projet Détaillé (APD) et des études techniques d'exécution des ouvrages (notes de calculs, plans d'exécution détaillés, dossier d'exécution)
- Elaboration des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO)
- Sélection des entreprises de travaux et de fournitures.

Phase 2 : Surveillance générale et contrôle des travaux

- Supervision et suivi/contrôle des travaux conformément aux plans et notes de calculs du dossier d'exécution validé des ouvrages.
- Vérification et validation des plans de recollement préparés par l'entreprise de travaux.

La phase 1 s'est achevée à la suite de l'attribution des marchés de travaux, la surveillance générale et le contrôle des travaux doit débuter mi-novembre 2022.

3.3.3 Office des forages ruraux

L'OFOR est l'autorité responsable de l'ensemble des aménagements et projets d'adduction en eau potable au Sénégal.

Dans l'attente de la reprise de la réforme et/ou d'un possible ajustement de celle-ci, l'OFOR et le Ministère recommandent la mise en place d'une gestion transitoire des systèmes d'approvisionnement en eau potable.

L'OFOR s'est engagée à financer une partie des branchements privés du projet (200 unités) sur la base d'un fonds de l'USAID.

Sur le volet patrimonial, l'ensemble des aménagements appartiennent à l'OFOR selon le décret n° 2017-142 du 25 janvier 2017 portant transfert de missions et du patrimoine de la DEM à l'OFOR. Les ouvrages réalisés par le projet seront ainsi livrés à l'OFOR, la gestion sera assurée par le gestionnaire via un contrat de gestion transitoire.

3.3.4 Divisions Régionales de l'Hydraulique

Les DRH appuient techniquement les projets et les gestionnaires dans la mise en place et la maintenance des services AEP. Elles représentent l'OFOR à l'échelle régionale.

Les directions partenaires du projet sont :

- DRH de Kolda – Mr Thiam : Autorité dont dépend Némataba mais cette direction régionale ne bénéficie pas d'équipe technique ni de matériel.
- DRH de Tambacounda – Mr Samb : cette direction est pourvue d'une équipe technique avec matériel ce qui lui permet d'intervenir dans le département de Vélingara, habilité à travailler à Némataba.

3.3.5 Le sous-préfet et le comité de pilotage

Le sous-préfet assure le bon déroulement des opérations au niveau département, il est également notre interlocuteur privilégié vis-à-vis de l'état. Il a notamment coordonné et officialisé la mise en place de comité de pilotage du forage (COPIFOR) de Némataba le 11/03/2022.

4 ACTIVITES REALISEES PAR RESULTAT

Le projet d'accès à l'eau potable et l'assainissement de Némataba a démarré en mai 2021. Son déroulement a été perturbé par quelques facteurs indépendants de notre volonté, tels que les contraintes notamment de déplacement et rencontres, liées au COVID, puis les élections municipales de janvier 2022 et la campagne durant les mois qui l'ont précédée, cause d'une indisponibilité d'un grand nombre d'acteurs, et de grandes difficultés dans la mise en place de cadres de coopération, ou de collecte d'informations. Sur le plan opérationnel, la contractualisation d'une entreprise en capacité de réaliser la réhabilitation du forage existant, notamment le repêchage de la pompe et équipée d'une caméra d'inspection a été particulièrement complexe.

À la suite de ces contraintes durant la première année, les activités ont connu une nette avancée depuis, et sont détaillées ci-après par résultat.

La deuxième année du projet à la suite de la réhabilitation du forage, a notamment permis de réaliser le diagnostic détaillé des installations existantes, les études et la sélection des entreprises. Les marchés travaux du lot AEP et assainissement ont ainsi pu débuter fin 2022.

Aspects sociaux

L'enquête socio-économique a été réalisée en juillet 2021. Cette mission a notamment permis de vérifier les fortes volontés d'avoir accès à l'eau potable et mieux comprendre les difficultés rencontrées au quotidien par la population de la commune.

La motivation est très forte de la part des acteurs locaux. Toutefois le projet se déroule dans une localité avec différentes cultures, dont il est nécessaire de bien appréhender les codes. L'implication d'INADA, acteur du développement rural depuis des années dans la région est un atout dans ce contexte. La stratégie de la campagne IEC a été planifiée en tenant notamment compte de ce contexte, les activités de formation de relais communautaire ont eu lieu en octobre et les premières activités de sensibilisation ont débutées en juin 2023.

Aspects techniques

La réhabilitation du forage a finalement été réalisée en février – mars 2022 par l'entreprise SARA Matériaux de Ziguinchor. Le déroulement de cette opération délicate comprenait le repêchage de la pompe, le diagnostic par caméra vidéo et les essais de pompage qui ont confirmé un débit de 71 m³/heure

L'étude technique de la distribution a été confiée par appel d'offres à Hydroconcept en décembre 2021. Le diagnostic s'est achevé fin avril 2022. Les études et le processus de sélection des entreprises ont débouché sur la signature des marchés travaux fin 2022 :

- Réhabilitation et d'extension du réseau d'eau potable, avec l'entreprise Green GC,
- Réhabilitation, la construction des blocs sanitaires avec l'entreprise Salam Construction.

Infrastructures :

Marché travaux AEP

Les travaux sont réalisés à 100% par l'entreprise. La réception provisoire, a été tenue le 13 juillet 2023 en présence de Mr THIAM chef de la division régionale de l'hydraulique de kolda, représentant de l'office des forages ruraux du Sénégal (OFOR).



Réception provisoire des travaux du lot 1

Lors de la réception, la bonne exécution et le fonctionnement de toutes la réalisation ont été vérifiés: château d'eau, tête de forage, chambre de chloration, chambre de vannes, accessoire du réseau (vannes ventouses, vidanges), branchements particuliers, bornes fontaines,...

La réception provisoire des travaux a été prononcé sans réserve sur les travaux réalisés constatées par le chef de la division régionale de l'hydraulique, et le bureau de contrôle Hydroconcept.

La fiche technique résumant le volet technique Eau du projet d'accès à l'eau est présentée ci-après.

Désignation	Caractéristiques
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - 3 859 en 2020 - 6 021 en 2035
Service (horizon ODD 2030)	<p>Mise en place d'un service public d'eau potable qui en 2030 32 000 m³/an d'eau potable pour 5 400 habitants des villages de Némataba centre plus 7 villages périphériques, la commune éponyme entend délégué la gestion du service à un opérateur économique et remettre en état des installations d'une capacité de production nominale de 95 m³/jr. desservies par 8 bornes fontaines et 256 raccordements domiciliaires. Le tarif de vente de l'eau envisagé est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 300 FCFA/m³ au BP - 400 FCFA/m³ au BF
Système	<p>Le système est composé des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 forage de 75m de profondeur, débit critique de 71 m³/h - 1 système d'exhaure solaire : 95 m³/jour et 60 m de HMT - 1 château d'eau de 100m³ et 20m de hauteur sous radier - 1 local gardien / stockage chlore - 1 dispositif de chloration (type DOSATRON)

	<ul style="list-style-type: none"> - 15 km de conduites primaires et secondaires, - 8 bornes fontaines - 256 branchements privés - 9 branchements dans les établissements publics
Travaux réceptionnés à juillet 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic du forage (par caméra vidéo), repêchage de la pompe, développement à l'air lift et essais de pompage ; - Installation d'un système d'alimentation photovoltaïque - Installation d'une nouvelle pompe immergée ; - Réhabilitation de la conduite de refoulement ; - Equipement de la tête de forage ; - Installation d'un flotteur d'arrêt au niveau du réservoir ; - Mise à niveau de l'armoire de commande ; - Réhabilitation du château d'eau : réfection de l'étanchéité, reprise de la tuyauterie, remise en place de l'échelle de visite, mise en place d'une nouvelle échelle de lecture, reprise de la peinture ; - Réhabilitation du local technique : reprise du génie civil, des peintures ; - Aménagement d'un local traitement en pied de château d'eau - Installation du dispositif de chloration de l'eau (DOSATRON) - Changement du portail de la clôture extérieure et grillage ; - Réalisation d'un local gardien/ stockage - Réhabilitation de la chambre de vanne principale et pose d'un compteur en sortie de réservoir ; - Réhabilitation et construction de nouveaux regards ; - Pose de vannes de sectionnement et autres accessoires réseaux ; - Densification du réseau 13 km de nouvelles conduites ; - Création de 8 bornes fontaines ; - Réalisation de 56 branchements domiciliaires privés dans le cadre du marché initial - Réalisation de 19 branchements domiciliaires privés supplémentaires avec le délégataire; - Création de 9 branchements dans les établissements publics ;

Ci-dessous le plan de recollement du réseau réalisé depuis le château couvrant huit village :

Actuellement 56 branchements particuliers plus 19 supplémentaires pris en charge par le gestionnaire, dont 1 branchement destiné au nouveau poste de santé, ont été réalisés.

A la mise en service du 15 octobre 2023, le réseau fonctionne provisoirement avec 75 branchements, et 8 bornes fontaines (une par village).

Exhaure solaire

À la suite d'une mise en concurrence des principaux installateurs d'exhaure solaire au Sénégal, la société mieux-disante est l'entreprise Soleil Eau Vie, agréée Lorentz. La commande a été passée en mars 2023, et prévoit notamment :

- une pompe solaire Lorentz, PSk3-7 C-SJ17-9 HYBRIDE (permettant de basculer exceptionnellement sur l'alimentation du groupe électrogène existant si disfonctionnement ponctuel du système photovoltaïque ;
- 38 modules photovoltaïques, 275-24V poly cristalline high-efficiency,
- les différents accessoires de contrôles, câbles, et connexions ;
- formation maintenance de l'installation à destination du futur gestionnaire et de l'agent technique communal.

Le matériel composé de la pompe et équipements a été réceptionné par l'assistant technique local d'experts solidaire dans les locaux de soleil eau vie à la date du 9 juin 2023.



Réception de l'exhaure solaire à Dakar chez soleil eau vie

Pendant la livraison et l'installation de l'exhaure solaire à Nématoba est perturbée suite au décès du directeur de l'entreprise soleil eau vie, au mois d'avril, qui a entraîné le blocage du compte de l'entreprise. La procédure de succession est en cours, une fois bouclée un nouveau directeur sera désigné et permettra à l'entreprise d'accéder au compte, et débloqué les fonds permettant l'installation des équipements.

Aspects de gestion

D'un point de vue patrimonial, l'ensemble des aménagements appartient à l'OFOR selon une délégation de l'état en 2017. Ainsi, chaque avancée du projet a été partagée auprès des services étatiques DRH/ OFOR..

La région où se trouve le projet a été confiée en gestion par l'OFOR à l'entreprise canadienne Aquatech. Toutefois, l'autorisation d'exploiter n'a jamais été fournie par l'OFOR et les réseaux de la région sont gérés de manière transitoire par des opérateurs locaux sous la responsabilité de comités de pilotage de forages (COPIFOR) composés d'instances communales et d'usagers.

Une étude auprès de tous les gestionnaires transitoires de la région a donc été réalisée en Juillet /Aout 2021, et mis en avant la compétence du GIE INADA. La pré-sélection du GIE INADA s'est déroulée en septembre 2021. La création du comité de pilotage a été officialisée en mars 2022.

Suite à des difficultés sur le programme financé par l'USAID, l'OFOR s'est engagée à financer une partie des compteurs du projet sur la base des fonds propres de l'état contrairement à la proposition initiale.

Une étude de ciblage des 200 branchements à prendre en charge par l'OFOR est déjà exécutée par le cabinet BCIS. La liste des ménages éligibles est validée par l'OFOR. La réalisation effective de ces Branchements privés est prévue d'ici janvier 2024.

infrastructures assainissement :

La réception provisoire des travaux d'assainissement a eu lieu le 4 octobre 2023..

La mise en service de l'ensemble des ouvrages a été lancée le 15 octobre 2023, à l'occasion de la journée internationale de lavage des mains, occasion de rappeler aux usagers l'importance du lavage des mains à la sortie des toilettes, mais aussi le bon usage des toilettes.



Blocs sanitaires neufs muni de dispositifs de laves mains



Toilette école élémentaire Némataba réhabilitée

Travaux de nouvelle construction

VILLAGE	LIEU PUBLIC	TRAVAUX PREVUS
Némataba	Mosquée	Nouvelle construction B4
Mankacounda	Mosquée	Nouvelle construction B4
	école élémentaire	Nouvelle construction B6
Dianwéli	Mosquée	Nouvelle construction B2
Saré mbirou	Mosquée	Nouvelle construction B2
koulandiala	Mosquée	Nouvelle construction B2
kouméra	Mosquée	Nouvelle construction B2
Sinthiang Kaba	Mosquée	Nouvelle construction B2
Sinthiang Dara	Mosquée	Nouvelle construction B2

A l'occasion de la mise en service des ouvrages le 15 octobre 2023, une cérémonie de remise des clés a été accompagnée de sensibilisation par les animateurs sur la bonne utilisation et le bon entretien des ouvrages. Les clés seront remises :

- Au niveau des écoles au comité de gestion en présence du directeur de l'école tous deux signataire du contrat d'engagement sur la bonne gestion et utilisation des toilettes.
- Au niveau des mosquées au comité de nettoyage des mosquées en présence de l'imam de la mosquée tous deux signataire du contrat d'engagement sur la bonne gestion et utilisation des toilettes

Actions d'accompagnement :

Les parties-prenantes du service public de l'eau potable et de l'assainissement de la Commune Rurale de Némataba sont renforcés

[Un programme de renforcement de capacité des membres de la Commune](#)

Les autres membres de l'équipe communale ainsi que le président et le secrétaire du COPIFOR, sont renforcés en fonction des thèmes les concernant.

Un diagnostic des compétences, et identification des besoins en renforcement est au préalable réalisé par le formateur pour stabiliser les besoins réels de la formation. Suite à la présentation et validation du rapport de diagnostic des compétences par le consultant, les modules suivants ont été retenus :

Module 1: Rôle et responsabilité de l' élu

Module 2: Organes de la commune et leur fonctionnement

Module 3 : Les compétences transférées

Module 4 : La gestion foncière

Module 5 : La maîtrise d'ouvrage locale

Module 6: La planification

Module 7: La passation des marches

La session de formation est tenue du 20 au 24 juin 2023 à la salle de délibération de la commune. Un rapport de formation est par la suite rédigé par le consultant.

[Renforcement de capacité de l'agent technique de la mairie](#)

Dans le cadre du renforcement des capacités de la mairie, l'agent technique de la mairie recruté le 1^{er} septembre 2022 est associé à toute les activités liées à la mise en place du SAEP (supervision des travaux, des visites de et réunions de chantier, formation du gestionnaire, etc.). A travers le suivi des travaux il est renforcé sur le suivi du système AEP, ses composants, son fonctionnement. Dans son futur rôle de régulation des services de l'eau et de l'assainissement de la commune de Némataba, il sera doté d'outils de contrôle et de suivi du service et des infrastructures.

L'agent technique, Ousmane Sidibé, a reçu un ordinateur portable, et un renforcement sur l'utilisation du pack office, afin d'utiliser les outils de suivi du service et la rédaction de rapports..



Remise d'un PC à l'agent technique



Session de renforcement du STEA

Une session de formation a été organisée avec le service technique Eau assainissement de la commune ce 4 octobre. Les thèmes développés lors de la formation sont :

- Connaissance de la délégation de service public de l'eau, et en particulier du rôle de régulation de la part de la commune
- Connaissance du fonctionnement du système AEP, en lien avec le suivi des indicateurs de performance
- -Connaissance du rôle du STEA dans la DSP
- -Connaissance du contrat et mission du délégataire

Les objectifs visés par la formation sont :

- Le STEA doit maîtriser les éléments du contrat de délégation et son rôle dans le cadre de la DSP
- Le STEA doit être capable de faire une analyse critique des rapports mensuels et des indicateurs de performance
- Le STEA doit savoir faire le suivi de la satisfaction et éventuelles plaintes des usagers
- Le STEA doit suivre l'exécution des tâches par le délégataire

Renforcement du gestionnaire, copifor, et comité usagers

A la suite de la session de renforcement du STEA communal, le gestionnaire du forage (GIE INADA), le COPIFOR et le comité d'usagers ont été renforcés dans le cadre de la mise en place du service de l'eau au cours de la première quinzaine du mois d'octobre.

Les modules et thèmes à développer sont les suivants :

Module 1 : Rôle et responsabilités du gérant

Les principaux thèmes à développer pour ce module sont :

- Rappel des rôles et responsabilités du gérant et organisation;
- Gestion technique notamment traitement de l'eau et contrôle de qualité ;
- Gestion administrative de l'exploitation du système AEP ;
- Gestion commerciale/ financière.

Module 2 : gestion technique / financière, suivi des indicateurs de performance suivi sur le terrain (compteurs / bornes fontaine/ fontainières)

Les principaux thèmes à développer pour ce module sont :

- Connaissance de la mission du COPIFOR et du rôle et responsabilité des membres ;
- Traçabilité sur la gestion financière des redevances reçues (outils de suivi, justificatifs des dépenses réalisées...);

Module 3 : gestion administrative et commerciale, relation clientèle

Les principaux thèmes à développer pour ce module sont :

- Connaissance du rôle du comité d'usagers ;
- Droits et devoirs des usagers ;
- Organisation et procédure de réclamation ;
- Circuit financier, traçabilité, redevabilité ;

Mise en place de la campagne IEC (Informer – Eduquer – Communiquer)

La stratégie retenue dans le cadre du projet, repose sur l'implication des acteurs locaux pour la mise en œuvre de la campagne IEC, porté par INADA, sous la coordination d'Experts Solidaires.

L'objectif global de cette stratégie est de promouvoir un changement de comportement sur les pratiques liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

Plus Spécifiquement il s'agit de,

- Sensibiliser la population à la notion de « potabilité de l'eau » et autres bonnes pratiques d'hygiène (maladies d'origine hydrique et pratiques d'hygiène relatives à l'eau) ;
- Sensibiliser la population sur les bienfaits d'un bon assainissement et les risques liés à la défécation à l'air libre (marketing social en faveur de l'utilisation des latrines), sur la bonne utilisation des latrines
- Informer la population sur les objectifs et avantages de la tarification de l'eau potable (et les limites de la gratuité de l'eau) ;
- Promouvoir l'utilisation des branchements privés et informer les futurs usagers sur les modalités de connexion au réseau (tarif de connexion, prix de l'eau, procédures de demande etc.) ;
- Informer les futurs usagers sur les droits et devoirs des usagers et les obligations du délégataire (notion de « transparence » de la gestion, de droit à l'information, d'accès universel, de qualité du service etc.) ;

Le démarrage des activités IEC a débuté en décembre 2022 par une session d'information dans chaque chef-lieu de la zone ayant permis aux participants d'échanger sur les points ci-dessous :

- Justification du projet
- Objectifs du projet (général et spécifique)
- Résultats attendus du projet
- Responsabilités et rôles des communautés
- Composantes du projet
- Responsabilités et rôles de principales parties prenantes (Experts Solidaires, Conseil Municipal, INADA) et les communautés
- Principaux axes intervention du projet (réhabilitation du forage, l'équipement de matériel d'exhaure et réfectionnant réseau d'eau)
- Information, d'éducation et communication (IEC) à améliorer la santé des populations des villages bénéficiaires et consommations que l'eau du forage
- Gestion du forage et délégation transitoire.

Animation dans les villages

La première phase des activités de sensibilisation s'est achevée au mois de Mai 2023.

Les activités menées par la population sont mentionnées dans le tableau suivant :

village	Assemblée villageoise d'information et d'éducation AVIE			Causerie			Visite à domicile (VAD)			TOTAUX PAR VILLAGE		
	Nombre séance	Nombre présence		Nombre séance	Nombre présence		Nombre séance	Nombre présence		Nombre séance	Nombre présence	
		H	F		H	F		H	F		H	F
Mancacounda	13	134	600	11	118	239	14	157	190	38	409	1029
Sinthang Kaaba	5	197	279	5	55	124	5	84	128	16	336	531
Saré Mbirou	4	108	204	8	44	86	2	26	55	11	178	345
Nématoba	5	337	563	6	93	181	6	109	207	19	539	951
Sinthiang Dara	5	189	340	6	67	119	5	58	109	16	314	568
Koulandiala	5	251	449	6	83	152	6	82	158	17	492	759
Couméra	5	234	417	6	83	136	6	70	137	17	387	690

Diam Wély Yéro	5	295	491	6	91	167	7	97	166	18	559	824
TOTAUX GENERAUX	47	1745	2785	54	634	1204	51	683	1150	152	3214	5697
		4530			1838			1833			8911	

Les activités sont constituées d'assemblée villageoise d'information et d'éducation (AVIE), de causerie, de visite à domicile (VAD). Au total 152 séances sont tenues durant la première phase pour une population de 8911 touchées.

Les premiers effets positifs de la sensibilisation peuvent être mesurés par :

- L'adhésion de la population au projet avec notamment une manifestation d'intérêt pour les branchements particuliers (plus de 300 demandes) ;
- Le versement des contributions pour disposer des branchements particuliers du projet ;
- Intérêt à utiliser les nouveaux blocs sanitaires du projet.

Avec la mise en service du système AEP et assainissement le dimanche 15 octobre 2023, les activités de sensibilisation vont reprendre pour un suivi accompagnement à la bonne utilisation des installations, renforcement sur l'acceptation du paiement du service de l'eau

Une évaluation de l'impact socio-économique, et environnemental du projet sera faite début 2024, afin de mesurer l'impact de la mise en service des installations eau et assainissement, et des actions de sensibilisation qui les ont accompagné.

Comite villageois d'eau hygiène et assainissement

L'équipe IEC a initié dans chaque village bénéficiaire du forage un Comité Villageois d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement (CVEHA), composé de 7 membres (hommes et femmes) au maximum élus de manière consensuelle par leur communauté.

La mission est de faire participer physiquement et ou financièrement les communautés du village à la mise en œuvre des projets à intérêt communautaire liées à l'eau potable, hygiène et assainissement.

Disposant d'un règlement élaboré de manière participative par les communautés, le CVEHA a pour rôles de :

- Veiller à l'application correct des mesures d'hygiène dans toutes les concessions et tous les ménages ;
- Veiller à la bonne gestion de l'eau;
- Suivre le réseau du village pour identifier les fuites d'eau et informer aussitôt le gérant du forage ;
- Faire des réclamations sur le service de l'eau, si nécessaire à travers le réseau des CVEHA ;
- Organiser chaque trimestre la séance des planifications des activités communautaires et les réunions du village ;
- Rendre compte chaque trimestre aux communautés de la gestion des cotisations qu'elles ont mobilisées ;
- Participer à toutes les réunions décidées par le Réseau des CVEHA et le projet
- Sensibiliser les populations sur l'importance de l'eau du service public de l'eau ;
- Sensibiliser les usagers du village à payer le service de l'eau;

Tableau d'avancement des activités :

Résultats	Activités réalisées	Taux de réalisation
Résultat 1 : L'ancien réseau d'eau du chef-lieu de la Commune de Némataba est réhabilité, étendu et densifié et une procédure de gestion et de renouvellement des équipements est mise en place	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation et validation Enquêtes socio-économiques - Création du comité de pilotage et mise en place du contrat de gestion transitoire - Repêchage de la pompe existante - Développement et diagnostic du forage, essais de pompage - Diagnostic du château d'eau - Diagnostic des canalisations existantes - Mission de la maîtrise d'œuvre phase 1: diagnostic, études APD, préparation du DAO, accompagnement de la sélection des entreprises - Attribution des marchés travaux Assainissement et Eau - Commande pour la mise en œuvre de l'exhaure solaire - Avenant au marché lot 01 signé - Réception technique des travaux - Réception provisoire des travaux - Mise en service du système AEP 	85 %
Résultat 2 : Des blocs sanitaires publics, gérés de manière durable et en toute sécurité, sont mis en place dans tous les établissements publics du chef-lieu de la Commune de Némataba.	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation et validation Enquêtes socio-économiques - Mission de la maîtrise d'œuvre phase 1: diagnostic, études APD, préparation du DAO, accompagnement de la sélection des entreprises - Attribution des marchés travaux Assainissement et Eau - Co construction d'un modèle de gestion avec les chefs d'établissement scolaire - Signature des contrats d'engagement pour la bonne utilisation et l'entretien des toilettes dans les écoles et mosquées - Construction des blocs sanitaires - Réception technique des travaux - Réception provisoire des travaux - Mise en service des ouvrages assainissement 	100%
Résultat 3 : Les parties-prenantes du service public de l'eau potable et de l'assainissement de la Commune de Némataba sont renforcées et accompagnés dans leurs nouvelles prérogatives afin de proposer un service public de qualité répondant aux normes et politiques publiques en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> - Création du comité de pilotage et mise en place du contrat de gestion transitoire - Accompagnement de l'organisation de la gestion des blocs sanitaires à réhabiliter ou construire - Recrutement de l'agent technique au niveau de la mairie - Formations des relais communautaires, et lancement de la campagne IEC , - Recrutement d'un consultant pour la formation au renforcement de capacités de la commune - Déroulement de sessions de formation pour le renforcement de capacité de l'équipe communale - Formation du service technique eau assainissement STEA sur son rôle et responsabilités pour l'accompagnement et le suivi des activités 	90%

	- Formation du gestionnaire, du COPIFOR et comité d'usagers sur la gestion technique, financière, commerciale et administrative du système AEP de Némataba	
Résultat 4 : La population de la Commune de Némataba adhère au nouveau service public de l'eau potable et de l'assainissement et adopte de bonnes pratiques d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> - Formations des acteurs et lancement de la campagne IEC , - Réunions d'informations sur les travaux à venir et l'organisation du nouveau SAEP qui sera créé, au niveau des 8 villages - Formation des relais avec implication du service régionale de l'hygiène, et l'infirmière chef du poste de santé de Némataba - Recrutement d'un consultant local pour la coordination des actions IEC, coordonnées par ES - Renforcement des animateurs et déroulement des sensibilisations - Déroulement des activités de sensibilisations par les animateurs dans les 8 villages. 	90%

Etude APD complémentaire pour la préparation d'un potentiel nouveau projet sur la commune :

A la demande du maire de Némataba, à la suite de la réception de l'essentiel des travaux prévus par le projet dans le cadre du volet eau, et dans le respect de la priorisation des besoins présentée lors de l'identification du projet en cours, il a été convenu de mener une étude APD complémentaire, à l'échelle de la localité de Saré Nagué. En parallèle de l'accompagnement de la fin des activités au niveau de Némataba village, cette 3^{ème} année sera dédiée également à la réalisation des études afin d'améliorer et actualiser les connaissances sur la situation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à l'échelle de la localité de Saré Nagué et des villages voisins précités. Cette étude doit permettre plus spécifiquement de définir un projet détaillé présenté et budgétisé pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les localités ciblées. Elle permettra de dresser un plan d'amélioration des performances des services eau et assainissement à destination de la commune.

La seconde phase potentielle du projet qui sera ainsi proposée cible cinq autres localités de la commune dont la principale est Sare Nagué.

La population actuelle ciblée est de 1861 personnes, lors des derniers recensements de 2021.

Projet EAH multi-villages Sare Nagué				
	Villages		Population 2021	Population 2036
AEP	1	Saré Nague	1 179	1 840
	2	Bagayoko	320	499
	3	Fass Gounass	52	81
	4	Badiara campement	243	379
	5	Badiaa Fily	67	105
TOTAL bénéficiaires			1 861	2 904

Éléments socio-économiques

Infrastructures de base :

Les cinq localités ciblées comptent au total 11 infrastructures de base (Écoles élémentaires, mosquée et un poste de santé).

Localités	Lieux de culte	Marché	Ecoles	Santé	Total
SaréNague	1	0	1	1	3

Bagayoko	1	0	1	1	3
Fass Gounass	1	0	0	0	1
Badiara Fily	1	0	0	0	1
Badiara campement	1	0	1	1	3
Total	0	0	2	0	11

Accès à l'eau et à l'assainissement

Accès à l'eau

Pour rappel, l'accès à l'eau sur les 36 villages et hameaux de la Commune de Némataba, avant le projet en cours, se faisait essentiellement via des puits traditionnels (creusés directement dans le sol, sans aménagement de surface ni cuvelage). La grande majorité des puits sont donc non protégés, par ailleurs l'exhaure manuelle, avec seaux favorise la contamination de l'eau.

En 2021, selon l'échelle des services d'eau de boisson du JMP OMS/UNICEF, 98% de la population de Némataba a accès à un service d'eau « non amélioré », du fait que l'eau de boisson provient de puits creusés non protégés (ou de toutes autres sources d'eau non protégées).

L'accès à l'eau pour la boisson et l'hygiène est ainsi une corvée difficile pour les femmes et jeunes filles, essentiellement en charge de cette tâche. D'autre part, les temps de trajet jusqu'au puits sont considérés par la majorité des ménages comme longs. Seulement 39% des puits de la commune se situent à proximité des habitations (< 200m). S'agissant de la disponibilité en eau, 60% des ménages constatent un tarissement annuel de leurs points d'eau.

La majorité des femmes de la commune de Némataba consacre ainsi plus d'une heure par jour à la corvée de l'eau pour une consommation actuelle inférieure à 20L/jour/habitant.



Puits communautaire de la commune de Némataba

Focus sur l'accès à l'eau au sein de la localité de Saré Nagué

Les problématiques d'eau soulevées lors de l'identification du projet en cours de finalisation à Némataba, demeurent. Saré Nagué fait partie des zones (SaréYira, Saré, Sankoulé, SaréNagué, Dinguiraye) qui ont les taux d'accès à l'eau les plus faibles de la commune compris entre 18 et 24%.

Par ailleurs l'accès par puits est particulièrement difficile au niveau de ces localités où le niveau moyen de la nappe phréatique est particulièrement profond (supérieur à 40m).

Dans les années 2010, le village de Sare Nagué a bénéficié des fonds des Emirats Arabes Unis pour réaliser la construction d'un petit château d'eau, la mise en place d'exhaure solaire depuis un puits existant et la mise en place d'une borne fontaine ou les villageois peuvent y acheter de l'eau. Le système solaire a fonctionné peu de temps, vraisemblablement par défaut de qualité du matériel installé et surtout l'absence de maintenance. Il a été remplacé par un générateur thermique qui aujourd'hui est dans un état de fonctionnement très critique et dangereux. A noter que les localités en question, font état d'une pratique particulièrement importante d'élevage bovin, accentuant la demande en eau, en particulier en période sèche.



Forage et borne fontaine, Saré Nagué

Les résultats finaux attendus de la présente mission de maîtrise d'œuvre sont les suivants :

- Etude socio-économique et analyse de la situation d'accès à l'eau et à l'assainissement, afin d'appréhender précisément la situation actuelle d'alimentation en eau et d'assainissement des ménages et leurs besoins, et identifier des modes de gestion actuels avec les populations et les autorités des systèmes d'approvisionnements proposés
- Les études de faisabilité technique (y compris une étude hydrologique et géophysique de prospection)
 - L'identification de plusieurs emplacements potentiels pour un nouveau forage (points GPS) à partir des résultats des investigations préliminaires, interprétation de ces résultats et des mesures
 - La conception et dimensionnement des ouvrages et des installations (équipements de forage, station de pompage solaire, éventuel dispositif de traitement, réservoir de stockage/château d'eau, système de distribution envisagé
 - Les cartes de localisation et les plans correspondants avec les coordonnées GPS des différents points retenus et un schéma détaillé indiquant leurs emplacements précis

(croquis d'implantation et de localisation, interprétation des différents croquis et résultats, références documentaires et techniques, plan d'équipements des forages)

- Fourniture des spécifications techniques (éléments techniques, modes d'exécutions, devis quantitatif et estimatif, cartographie et plans divers)
 - Estimation des coûts des ouvrages à construire (devis quantitatif et estimatif)
 - Proposition de plusieurs scénarii avec leurs coûts respectifs
-
- Elaboration de l'Avant-Projet Détaillé (APD)
 - Elaboration du Dossier d'Appel d'Offres.

A l'issue de la consultation restreinte lancée au mois d'août 2023 auprès des bureaux d'études : TECHSULT, HYDROCONCEPT, ERCE, HYDROCONCEPT a été identifiée comme structure la mieux placée techniquement et financièrement pour réaliser les études APD dans la localité de saré Nagué

Le début de la prestation est programmée pour le mois de novembre, pour une durée de 3 mois..

5 MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Chronogramme prévisionnel

Le chronogramme proposé pour le projet est présenté page suivante.

Des jalons conditionneront l'avancement des activités, notamment :

Année 1

- Mise en place du schéma d'intervention
- Enquête socio-économique
- Etude et recrutement du gestionnaire
- Mise en place du COPIFOR
- APD et le lancement des AO de travaux ;
- Repêchage de la pompe, Réhabilitation et mise en service du forage

Année 2

- Réhabilitation / extension de AEP
- Formation / sensibilisation des habitants
- Réhabilitation et construction des latrines
- Signature de convention de gestion des blocs sanitaires

Année 3 :

- Réception des travaux eau et assainissement
- Mise en service du SAEP et accompagnement des acteurs du service
- Assistance au COPIFOR et à la commune dans son rôle de régulation du service
- Etudes APD pour un potentiel nouveau projet, dans la localité de Saré Nagué, commune Némétaba

6 DIFFICULTES RENCONTREES

La première partie du projet a connu un certain retard expliqué notamment par :

- Retard au lancement des premières activités en raison des restrictions COVID
- Elections municipales fin 2021 début 2022
- Difficulté à trouver une structure capable de procéder au repêchage et la réhabilitation du forage existant, impactant la suite des études.
- Retrait du co financeur, l'Union pour le Développement de la Commune Rurale de Némataba, et appui à la recherche de nouveau financement, au niveau du conseil départemental de Vélingara
- Décès du directeur de la société Soleil Eau Vie, bloquant les comptes de la société
- Retard de l'OFOR pour l'exécution des 200 BP qu'ils doivent réaliser selon la convention d'accord signée en aout 2021 .

Toutefois ce dernier semestre a permis de résoudre ou s'adapter à ces points avec une évolution favorable des activités marqués par la mise en service effective du service de l'eau.